

REFERENTIELS & SYNCHRONISATION

1. ROLE INTERNE AU SIH

Le référentiel d'interopérabilité assure, au sein du SIH, la cohérence des opérations informatiques effectuées sur les objets qu'il décrit.

Exemple : une description du médicament qui va permettre à un établissement de soins, de supporter à la fois des opérations de prescription, d'administration, de dispensation.

Cette définition du rôle du référentiel à l'égard du SIH est exacte mais restrictive. A double titre.

- D'une part, le système d'information intègre des informations émanant de l'extérieur. On dit qu'il "consomme" des services externes.

Exemple : Il peut s'agir de bases de données de connaissances, des nomenclatures d'actes...

- D'autre part, - de plus en plus fréquemment -, ce SIH agit lui même comme fournisseur de données à l'égard de services externes.

Exemples : les plus connus sont les commandes vers des fournisseurs, le reporting vers les tutelles, ...

Les architectures actuelles, dites "orientées services" supportent et accélèrent ces échanges entre SIH et services externes. Elles apportent des solutions techniques aux besoins actuels.

- Des données, antérieurement saisies par les opérateurs du SIH pourront être confiées à un service externe.
- De même, elles permettent des consolidations de données inter-établissements, ...

2. ROLE EXTERNE AU SIH

Au regard de ces échanges, le rôle des référentiels dépasse donc l'appréhension immédiate que l'on peut en avoir :

- Ils doivent permettre au SIH d'adresser l'information émanant des services externes, sans aucun risque d'erreur.

Exemple : dans le cours d'une prescription, interroger une base de connaissance sur l'existence d'une éventuelle interaction entre deux spécialités pharmaceutiques.

- Dans le sens inverse, le service externe de données doit intégrer des informations qui soient cohérentes avec son propre système d'information

Exemple : Les factures émanant des établissements hospitaliers émises vers les CPAM doivent désigner des objets parfaitement superposables aux dictionnaires de celles-ci.

3. CONDITIONS

Pour assurer ce rôle d'interopérabilité entre SIH et services externes de données, les référentiels doit répondre à deux conditions :

- La première, c'est le partage des identifiants.

Exemple : le résultat d'une analyse d'interaction entre deux spécialités d'une prescription ne pourra être fourni par la base de connaissance au module du SIH qui le lui demande si et seulement si, les identifiants du référentiel utilisé par le SIH sont connus de cette base.

- La seconde, c'est l'identité des objets désignés par des identifiants identiques.

Cette condition, apparemment de pure forme, constitue en réalité un aspect critique : L'expérience montre que deux sources de données, décrivant les mêmes objets sous le même type d'identifiants, présentent TOUJOURS des divergences à un instant donné.

Exemple : si un même code UCD ne désigne par le même médicament dans le SIH d'une part, dans la base de connaissance d'autre part, le résultat d'une analyse d'interaction peut être gravement faussé. Le risque est similaire dans le cas inverse où un même médicament se retrouve codifié sous deux UCD différents.

4. SYNCHRONISATION

Il n'existe qu'une seule façon de contrôler la réalisation de ces deux conditions et d'apporter, le cas échéant les corrections ad hoc : c'est la SYNCHRONISATION.

La synchronisation, c'est l'opération à travers laquelle référentiel et service externe de données vont comparer leurs dictionnaires respectifs.

- Cette comparaison est effectuée idéalement avant chaque nouvelle version distribuée ou exploitée par l'un et l'autre.
- Par définition, cette comparaison ne couvre pas les périmètres cumulés du référentiel et du service externe mais seulement l'intersection des périmètres du référentiel et du service de données.
- Cette opération est sous la responsabilité de l'organe de maintenance du référentiel.
- La synchronisation est dite "embarquée" lorsque les systèmes d'identification (codifications) utilisés respectivement par le référentiel et le service externe de données sont différents. Dans ce cas, le référentiel va devoir "porter" (intégrer) les identifiants du service de données ainsi synchronisé.

5. SERVICES SYNCHRONISES PAR PHAST

Dans le domaine des produits de santé, les exigences de synchronisation sont déjà fortes mais vont s'accroître encore avec l'agrégation progressive des SIH autour des grandes fonctions de pilotage du système de santé. C'est la raison pour laquelle, les référentiels d'interopérabilité du SIH (CIOsp & CIOdm) sont-ils synchronisés avec les bases de connaissances (Thesorimed, Vidal), des référentiels de facturation (UCD-NX de la CNAM), les catalogues des centrales d'achats (CACIC)...